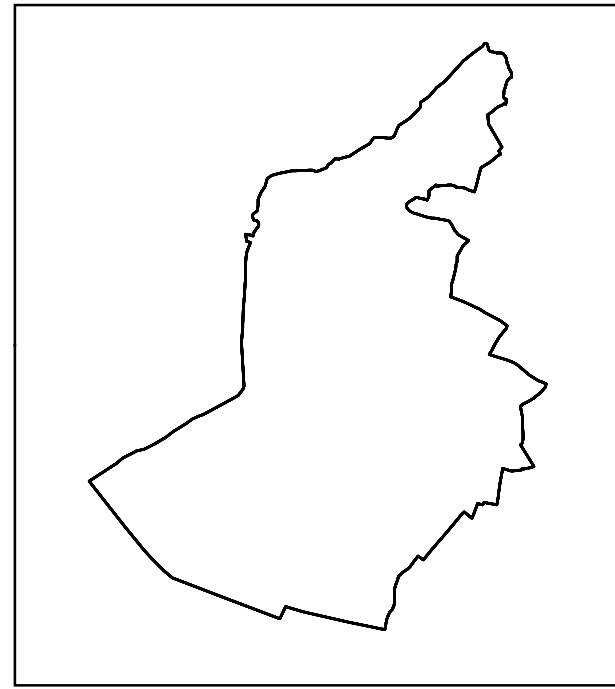


PLAN LOCAL D'URBANISME

6.1 Servitudes d'Utilité Publique



Plan Local d'Urbanisme

Prescrit le : 09/12/2008 Arrêté le : 11/02/2015 Approuvé le : 17/12/2015

METROPOLIS, atelier d'urbanisme
10 rue du 19 Mars 1962
33 130 BEGLES



PLAN N° 1 ECHELLE 1/5 000

LE MAIRE Céline, architecte dplg
10 rue du 19 Mars 1962
33 130 BEGLES



Date 12/2015

CHARLOT Fabien, paysagiste dplg
75 rue Paul Camelle
33 100 BORDEAUX



Dessiné par TD Vérifié par YC

Légende

- AC1 - Servitudes de protection des abords des monuments historiques - Monument Historique
- AC1 - Servitudes de protection des abords des monuments historiques - Périmètre de protection
- EL3 - Servitude de halage et de marchepied
- EL7 - Servitudes attachées à l'alignement des voies nationales, départementales ou communales
- I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz
- I3 - Périmètres de servitude autour de la canalisation de gaz Saint André de Cubzac / Blaye
- I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
- PM1 - Servitudes relatives aux risques naturels plans de prévention des risques naturels prévisibles
- Limite communale
- Limite parcellaire
- Subdivision fiscale
- Bâti dur
- Bâti léger
- Construction récente ou en cours
- Cours d'eau

